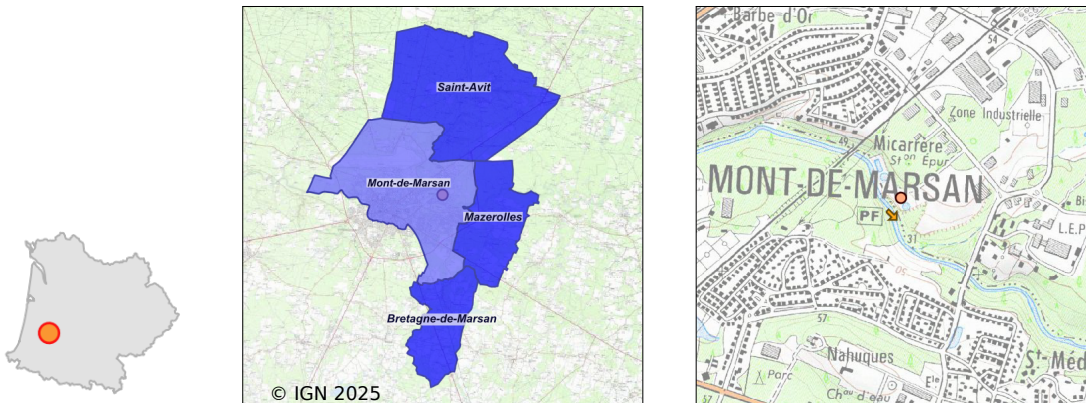


Système d'assainissement 2023

MONT DE MARSAN (CONTE)

Réseau de type Mixte



Station : MONT DE MARSAN (CONTE)

Code Sandre	0540192V008
Nom du maître d'ouvrage	MONT DE MARSAN AGGLOMERATION REGIE INTERCOMMUNALE
Nom de l'exploitant	COMMUNE DE MONT DE MARSAN
Date de mise en service	février 1998
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	30 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	1 800 Kg/j
Charge nominale DCO	3 600 Kg/j
Charge nominale MES	2 700 Kg/j
Débit nominal temps sec	4 500 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Centrifugation
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	421 391, 6 317 009 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Midouze

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Bretagne-de-Marsan depuis 1964

100% de Mazerolles depuis 1964

44% de Mont-de-Marsan depuis 1964

100% de Saint-Avit depuis 2013

Raccordements des établissements industriels

BLANCHISSERIE BENDIX depuis 1995

HOPITAL LAYNE depuis 1992

S.A. AUTOBAR PACKAGING FRANCE depuis 1964

S.A.R.L. MONTOISE D'ABATTAGES depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

17/4

5 communes sont collectées : Mont-de-Marsan (est), Bretagne-de-Marsan, Laglorieuse, Mazerolles et Saint-Avit.

Un schéma directeur deaux pluviales est en cours délaboration depuis 2022.

16 déversoirs d'orage situés sur la partie unitaire du réseau de Mont-de-Marsan, dont 2 soumis à autorisation et 7 équipés de comptage (points A1). Les données sont transmises au format Sandre.

3 bassins dorage (secteurs Barbe d'Or, La Hiroire et Lesbazeilles).

28 postes de relevage télésurveillés : 16 sur Mont-de-Marsan, 6 sur Bretagne-de-Marsan, 4 sur Saint-Avit et 2 sur Mazerolles.

Ils sont hydrocurés selon un planning préétabli annuellement.

Station d'épuration

17/4

La station a reçu 2 735 m³ et 301 kg de DBO₅ pendant le bilan, soit :

? 61 % de sa capacité hydraulique nominale de temps sec,

? 17 % de sa capacité organique nominale.

Ce bilan a été réalisé par temps sec mais précédé d'une période pluvieuse (27 mm sur les 4 jours précédents).

Leffluent traité répond à la norme de rejet en vigueur.

Un arrêté préfectoral modifiant celui du 26/09/2021 a été pris le 25/04/2023. La modification porte sur les valeurs limites à respecter sur le rejet pour le paramètre Pt (concentration de 0.65 mg/l portée à 0.80 mg/l jusqu'au 30/04/2027) après la prise en considération du calendrier prévisionnel de réalisation du projet REUT, dont la mise en service partielle est prévue pour létiage 2026 (1ère campagne d'irrigation) et la mise en service totale pour létiage 2027.

La berge du Midou qui s'est effondrée en 2020 menace le génie civil des ouvrages hydrauliques situés à proximité ; cela fait l'objet d'une mission en cours de diagnostic géotechnique qui débouchera sur des préconisations de consolidation de ces ouvrages.

Une coupe d'arbres présents sur cette berge a été opérée en début d'année.

Pas de problème particulier de fonctionnement sur cette station depuis le début d'année.

Concernant l'autosurveillance :

L'étalonnage des débitmètres d'entrée, du bypass A5 et de sortie station est satisfaisant. Le canal de sortie est à nettoyer plus régulièrement.

Les échantillonneurs ont bien fonctionné.

Le débitmètre des boues (point A6) n'a pas été vérifié en raison de l'absence de signal sur notre appareil.

Les différents équipements d'autosurveillance sont répertoriés sur la planche-photos ci-après.

La comparaison des résultats d'analyses entre les deux laboratoires (exploitant et référent) n'a pas pu être

effectuée en raison de la non-transmission des résultats de l'exploitant malgré des relances.

Date de réception des fichiers Sandre : 16/01/24.

Le manuel d'autosurveillance (voir ci-dessous) nécessite une mise à jour.

Sous produits

17/4

1. Programme d'extraction

Les extractions de boues du poste de recirculation vers un tambour dégouttage sont réalisées en mode automatique : 30 min/h quand le tambour est fonctionnel 10 min/h quand il est à l'arrêt.

Les boues épaissies en sortie de tambour (6 à 7 % de siccité) sont évacuées vers la station de Jouanas en méthanisation.

2. Déshydratation

Fonctionnement du tambour en fonction du volume disponible pour la méthanisation.

Déshydratation sur site par un tambour dégouttage (siccité 60 g/l) puis stockage dans l'ancien bassin à hydrolyse. Les boues sont ensuite pompées par société Labat 2 à 3 fois par semaine et envoyées sur la station de Jouanas en méthanisation.

3. Point A6 :

Appareil de la station dépurative :

Principe de la mesure : Electromagnétique

Marque de l'appareil : ENDRESS+HAUSER

Référence : PROMAG W

Type de mesure : Ecoulement sur conduite en charge

Constatées Conseillées (NF T 90-523-2)

Diamètre canalisation : 114.3 mm (Ep. 2.9 mm)

Longueur amont : 0.72 m \geq 5D soit 571 mm

Longueur aval : 0.51 m \geq 2D soit 229 mm

Certificat de contrôle : / $<$ 7 ans

Commentaires :

Non vérifié car nous n'avons pas de signal sur notre appareil (ChronoFLO).

9 Sous-produits

Les refus de dégrillage sont évacués vers la filière de délimination des ordures ménagères par le SICTOM du Marsan puis par le CLTDI pour la partie recyclable (canettes, plastiques, ...).

Les sables sont évacués vers le site de stockage de Larrouquère puis repris par l'entreprise Baptistan pour valorisation.

Les huiles et graisses ne sont plus hydrolysées mais pompées par hydrocureur et envoyées à Jouanas pour méthanisation.

10 Matières de vidange

Il y a très peu de matières de vidange déposées actuellement.

Une modification du fonctionnement est prévue prochainement ; les matières seront injectées (hormis pendant les bilans 24h) en amont de l'entrée.

11 Déphosphatation physico-chimique

Injection dans le bassin d'aération de chlorure d'aluminium asservie au débit des pompes de relevage.

Données chiffrées

Année d'activité 2023 - Possibilité de déversement par temps de pluie

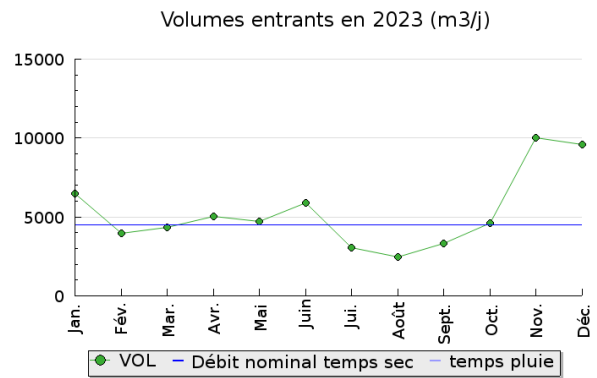
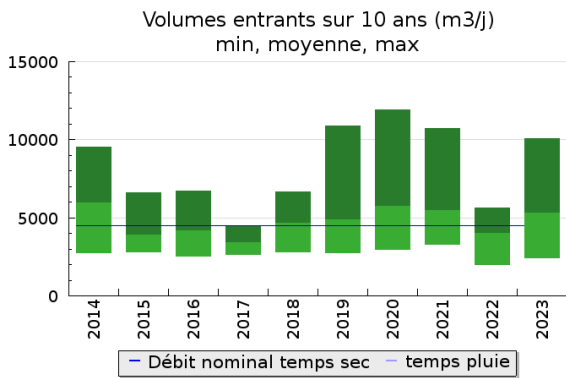
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	5 300 m3/j	118 %			5 700 m3/j	
DBO5	470 Kg/j	26 %	98 mg/l	98 %	11,4 Kg/j	2 mg/l
DCO	1 470 Kg/j	41 %	294 mg/l	89 %	159 Kg/j	28,6 mg/l
MES	740 Kg/j		151 mg/l	96 %	33 Kg/j	5,8 mg/l
NGL	225 Kg/j		45 mg/l	87 %	28,8 Kg/j	4,3 mg/l
NTK	214 Kg/j		43 mg/l	89 %	22,8 Kg/j	3,3 mg/l
PT	28,5 Kg/j		5,7 mg/l	91 %	2,7 Kg/j	0,5 mg/l

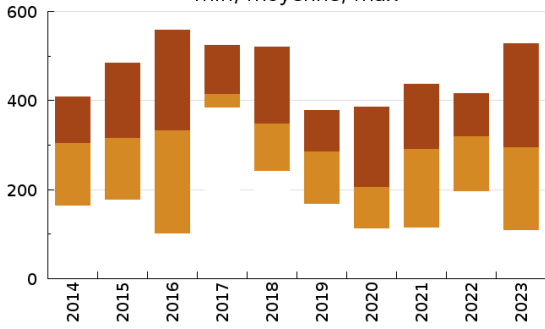
Indice de confiance

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5

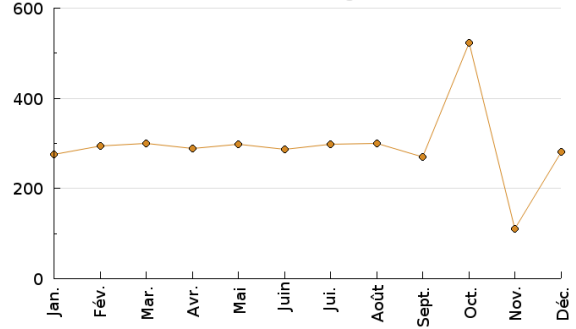
Pollution traitée



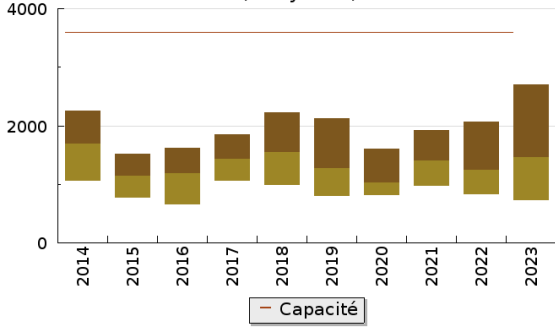
Concentration de l'effluent entrée sur 10 ans (DCO en mg/l)
 min, moyenne, max



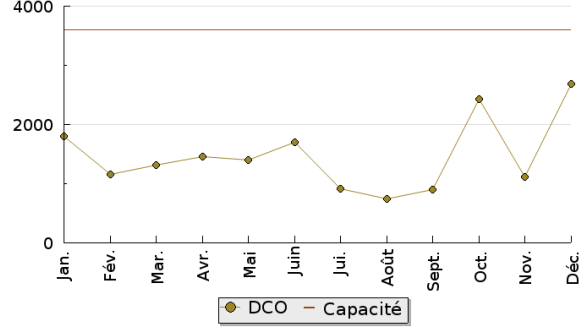
Concentration de l'effluent entrée en 2023
 (DCO en mg/l)



Pollution entrante en station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
 min, moyenne, max

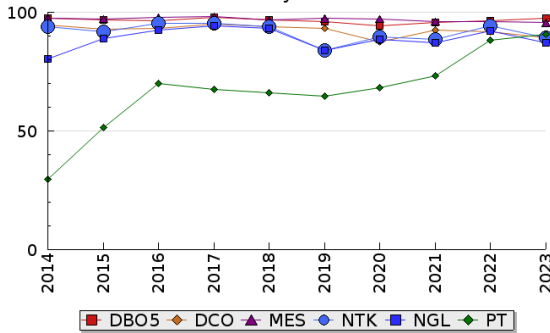


Pollution entrante en station en 2023
 (DCO en Kg/j)

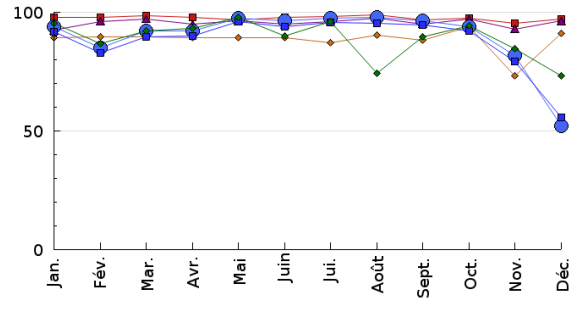


Pollution éliminée

Evolution des rendements sur 10 ans (%)
 moyenne

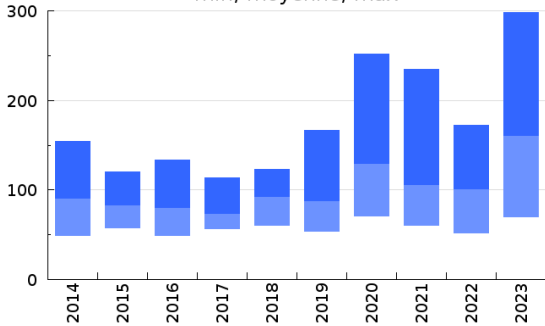


Evolution des rendements en 2023 (%)

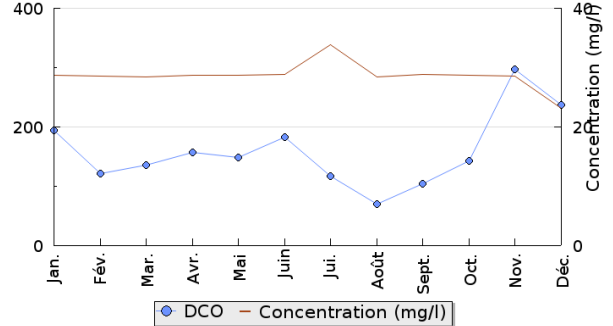


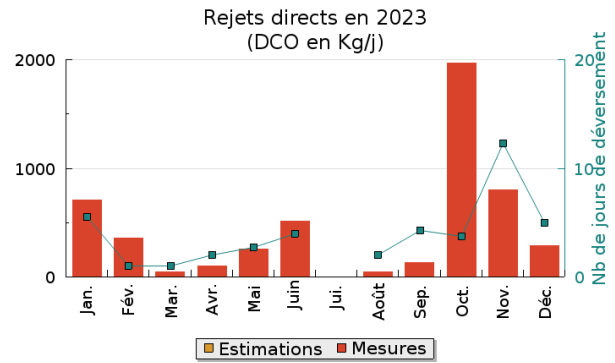
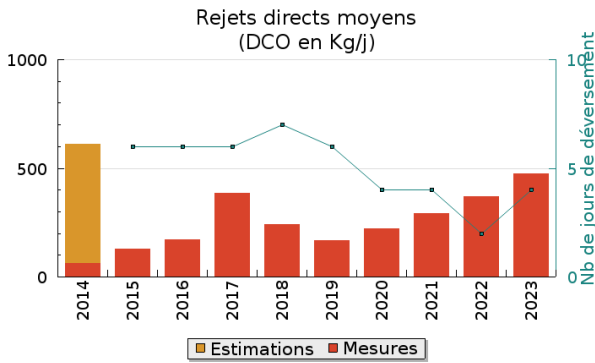
Pollution rejetée

Pollution en sortie station sur 10 ans (DCO en Kg/j)
 min, moyenne, max



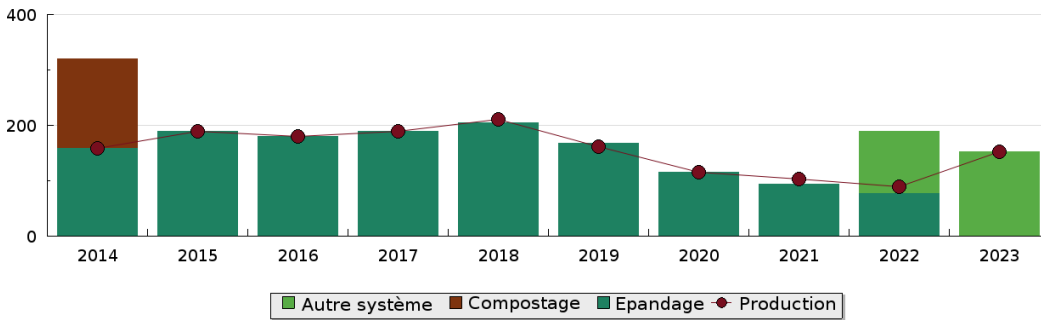
Pollution en sortie station en 2023
 (DCO en Kg/j)





Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0540192V008>